

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

SERVICE NAVAL—OFFICIERS

M. GILLIS:

1. Quel est le nombre total actuel d'officiers du service naval permanent dans la marine canadienne?

2. Quel est le nombre total actuel d'officiers du service naval permanent de la marine canadienne qui détiennent le grade de lieutenant ou un grade supérieur?

3. De ces derniers (mentionnés à la question 2) quel pourcentage est allé en mer pour une période de six mois ou plus au cours de la guerre actuelle?

4. Quel est le nombre total actuel d'officiers de la réserve navale de la marine canadienne qui détiennent le grade de lieutenant ou un grade supérieur?

5. De ces derniers (mentionnés à la question 4) quel pourcentage est allé en mer pour une période de six mois ou plus au cours de la guerre actuelle?

6. Quel pourcentage de tous les officiers du service naval permanent a été décoré ou a été cité à l'ordre du jour?

7. Quel pourcentage de tous les officiers de la réserve navale a été décoré ou a été cité à l'ordre du jour?

8. Pourquoi maintient-on la distinction extérieure entre officiers du service naval permanent et de la réserve navale?

9. Quelle proportion de tout le personnel naval enrôlé est régulièrement en mer?

L'hon. M. MACDONALD: Le document est déposé.

PLACARD INTITULÉ "LE CHARBON COMBAT
POUR LE CANADA"

M. BENCE:

1. Combien a-t-on fait imprimer d'exemplaires du placard intitulé: "Le charbon combat pour le Canada", publié par le ministère du Travail?

2. Combien de ces placards a-t-on distribués?

3. Quelle est la grandeur de ce placard?

4. Combien de prises de vue a-t-on utilisées dans la composition de ce placard?

5. Quel a été le total des frais déboursés dans la préparation de ce placard?

6. Quel est le but de ce placard?

COMBUSTIBLE POUR USAGE DOMESTIQUE—IMPORTATIONS ET SUBVENTIONS

M. CASTLEDEN:

1. Quelle a été la quantité totale du combustible d'usage domestique qui a été importée: a) des Etats-Unis, b) de Grande-Bretagne, dans Québec et en Ontario au cours de 1942 et de 1943?

2. Quel a été le montant total que le gouvernement fédéral a versé en subventions aux importateurs de combustible d'usage domestique en provenance: a) des Etats-Unis, b) de Grande-Bretagne et à destination de Québec et d'Ontario au cours de chacune des années 1942 et 1943?

COMBUSTIBLE POUR USAGE DOMESTIQUE—PRIX,
SALAIRES, ETC.

M. CASTLEDEN:

1. Quelle a été la quantité totale de la production du combustible d'usage domestique en Nouvelle-Ecosse, en Saskatchewan et en Alberta au cours de chacune des années 1942 et 1943?

2. Quel a été le montant total versé en subvention pour la production de ce combustible d'usage domestique au cours de chacune de ces années?

3. Quelles augmentations de salaires quotidiens a-t-on accordées aux ouvriers mineurs dans chacune de ces provinces au cours de 1942 et de 1943?

4. Quelle est la moyenne de la production par hommes-jours dans chacune de ces provinces?

5. Quelles augmentations dans le prix du détail du charbon d'usage domestique ont été autorisées en Nouvelle-Ecosse, dans Québec, en Ontario, au Manitoba, dans la Saskatchewan et en Alberta au cours de chacune des années 1942 et 1943?

6. Quel est, au 29 février 1944, le prix de détail de la tonne de chaque sorte de charbon d'usage domestique à Halifax, Montréal, Toronto, Hamilton, Fort-William, Winnipeg, Regina, Moose-Jaw, Saskatoon, Yorkton, Calgary et Edmonton?

IMMIGRATION

ALLUSION À UNE RÉPONSE DONNÉE LE 11 FÉVRIER
À l'appel de l'ordre du jour.

M. FRÉDÉRIC DORION (Charlevoix-Saguenay): J'ai une question à poser au ministre des Mines et ressources. Le 27 janvier, j'ai posé au Gouvernement la question suivante qui a paru dans les *Procès-Verbaux* de ce jour-là:

Combien d'immigrants sont entrés au Canada pour chacune des années 1940, 1941, 1942 et 1943?

Réponse a été donnée le 11 février. Je cite le hansard, page 406;

Année civile	Nombre
1940.....	11,324
1941.....	9,329
1942.....	7,576
1943.....	8,504

Cela donne un total de 36,733. Il y a quelques jours, j'ai reçu le rapport annuel du ministère des Mines et ressources. Je relève à la page 177 des chiffres qui ne concordent pas avec ceux qui figurent dans la réponse à ma question. D'après ce rapport annuel, voici le chiffre des immigrants entrés au pays au cours des mêmes années:

1940.....	16,205
1941.....	11,496
1942.....	8,865
1943.....	7,445

Cela donne un chiffre global de 44,011, c'est-à-dire une différence de 7,278. Je voudrais savoir lequel de ces deux chiffres est exact et s'il y a lieu de rectifier le chiffre donné dans le hansard du 11 février.